

Conseil municipal du 20 octobre 2020

Présents : Mesdames, Messieurs : Gilbert BENAS, Daniel CHRISTEL, Odile DALIA, Éric DAVANTURE, Audrey DUSSOULIER, Marie-Edith GROISON, Rodica MANEA, Arnaud MAZOYER, Aude NOËL, Marie Paule SAVOYE, Joaquim JORGE ; Julie GOSTOMSKI ; Michel ROYER.

Représenté : Sylvie WATTEBLED par Daniel CHRISTEL

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Marie-Paule SAVOYE

Ordre du jour

- 1- **Décision modificative** : montant 1 500 € au budget communal en compensation dépenses et recettes pour autoriser le remboursement de la caution de locataires.
 - 2- **Tarif des affouages 2020 / 2021** - 20€ la portion de bois. 15 demandes d'affouagistes ont été enregistrées. Le délai pour l'exécution des affouages est fixé au 14 janvier 2021.
 - 3- **Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la CLECT du Grand CHALON** : (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)
Sont désignés : Daniel CHRISTEL, titulaire – Marie-Paule Savoye suppléante.
 - 4- **Convention pour le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**
Depuis le 1er janvier 2012, le Grand Chalon s'est doté d'un service qui assure l'instruction des autorisations d'urbanisme de la Commune de Saint-Désert.
Afin d'organiser une instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme, et conformément à la réglementation en vigueur qui prévoit que la téléprocédure peut être mutualisée au travers du service en charge de l'instruction des actes d'urbanisme, le Grand Chalon envisage le déploiement d'un téléservice : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).
Le GNAU sera accessible depuis les sites internet de la commune de Saint-Désert et du Grand Chalon. Ainsi, les usagers de la commune pourront bénéficier d'un service supplémentaire leur permettant de déposer leur dossier d'urbanisme par voie électronique avec le GNAU.
- ### **Le conseil municipal**
- approuve la mise en commun au profit de la commune du guichet numérique des autorisations d'urbanisme acquis par le Grand Chalon et les conditions générales d'utilisation de ce guichet numérique ;
 - approuve la modification de la convention-cadre relative à l'instruction des autorisations, des déclarations préalables, des demandes en matière d'urbanisme et le règlement de mise en commun du GNAU en annexe de la convention-cadre ;
- 5- **Désignation d'un Conseiller municipal titulaire d'une délégation au titre des affaires sociales** : Est désignée *Julie Gostomski.*
 - 6- **Fixation des indemnités de fonction d'un conseiller municipal titulaire de délégation au titre de la gestion des affaires sociales**
Une indemnité de fonction est attribuée à ce titre à Madame Julie GOSTOMSKI au taux de 6,00 % à effet au 1^{er} novembre 2020.
 - 7- **Groupement de commande à caractère permanent du Grand Chalon – délibération de principe**
Le coordonnateur du groupement de commandes, qui sera chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires, sera, selon le cas, le Grand Chalon ou la Ville de Chalon-sur-Saône, la règle de détermination étant la suivante :
 - l'achat de par sa nature entre dans les compétences du coordonnateur ;
 - le coordonnateur est la collectivité dont les besoins sont les plus importants en volume.Au moment de la survenance du besoin, le coordonnateur interrogera l'ensemble des adhérents ayant signé la convention sur la consistance de leurs besoins. Il appartiendra à chaque adhérent de communiquer ses besoins au coordonnateur. Ainsi, un adhérent pourra, pour un marché particulier, ne pas avoir de besoin.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes à caractère permanent du Grand Chalons.

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses :

- 1- Participation aux commissions du Grand Chalons : Projet de territoire du Grand Chalons pour 6 ans, en cours d'élaboration. 100 personnes par thématique avec des sous-groupes de travail.
4 commissions :
 - ✓ Développement de l'attractivité : **Mikaël VITARD**
 - ✓ Solidarité : **Julie GOSTOMSKI , Audrey DUSSOULIER**
 - ✓ Vivre l'intercommunalité **Marie Edith GROISON**
 - ✓ Transition écologique et énergétique **Arnaud MAZOYER , Rodica MANEA, Marie-Paule SAVOYE.**
- 2- PLUi Présentation d'un tableau de propositions communales pour régularisation du PLUi au service d'urbanisme du Grand Chalons.
 - ✓ Parcelles D1216-1217 : préemption commune – prévention ruissellement.
 - ✓ Parcelle D950 : préemption commune pour augmenter la surface d'un bassin de rétention
 - ✓ Parcelle D1353 : la passer en AOC Bourgogne en échange d'une zone constructible
 - ✓ Parcelle D955 : passer en zone constructible pour régulariser une piscine.
 - ✓ Parcelle C360 : préemption commune pour petit bassin rétention d'eau
 - ✓ Parcelle D114-D115 Montbogre préemption pour bassin de rétention
 - ✓ Parcelle D1307-D1297 : passage en zone constructible d'une partie d'une propriété.
- 3- Rétrocession des réseaux et de la voirie du lotissement Condemaine à la commune. Assainissement jugé conforme en 2017 ; Lancement d'une étude complémentaire par le Grand Chalons.
- 4- Réorganisation du ramassage mensuel des encombrants organisé le 1^{er} lundi de chaque mois sur inscription. Certains abus conduisent à restreindre ce service aux personnes de plus de 75 ans, aux personnes handicapés et aux personnes isolées.
- 5- Travaux de voirie
 - Impasse de la Saule
 - Route de Jambles à Cocloyes étude SATEC Grand Chalons. Mise en oeuvre 2022-2023 - Trottoirs et chicanes sur 900 m- estimation financière 130 K€.
- 6- Point travaux du centre de loisirs : pour relier les deux salles, le parquet doit être enlevé et remplacé par une dalle. Accueil des enfants prévue fin 2020. Limite COVID à 20 enfants.
- 7- Projet d'isolation de l'école maternelle – réalisation prévue en 06/07 2021. Demandes de subventions en cours.
- 8- Proposition de visite virtuelle de l'église via un site internet : non retenue.
- 9- Dispositif anti pigeons à prévoir sur le toit de l'église (contacter un professionnel cordiste à St Jean de Vaux).
- 10- Création d'un groupe de travail pour l'aménagement du stade :
Marie-Edith GROISON ; Aude NOËL ; Gilbert BENAS ; Eric DAVANTURE ; Arnaud MAZOYER ; Michel ROYER ; Audrey DUSSOULIER